

SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE
MAGELIS

Comité Syndical du 13 décembre 2024

Délibération n°62/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 décembre à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 29 novembre 2024.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michel BUISSON, Fabrice POINT, Michel CARTERET, François BONNEAU, François NEBOUT, Jérôme SOURISSEAU, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Gérard LEFEVRE, Mesdames Martine PINVILLE, Virginie LEBRAUD, Stéphanie GARCIA, Zalissa ZOUNGRANA.

Membre absent ou excusé : monsieur Jean-François DAURE, Mesdames Nicole BONNEFOY, Fabienne GODICHAUD, Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER.

Membre consultatif présent : monsieur Andreas KOCH.

Membre consultatif absent : monsieur Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : monsieur Gérard DESAPHY.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	15
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	5
Votants	15

Objet : Cession d'un véhicule au SCCUC

Pour les besoins de l'ensemble des services, le Syndicat mixte avait procédé à l'achat d'un véhicule en septembre 2009 : un Renault Espace pour un montant de 26 292.50 euros. Ce véhicule est très vieillissant et pourrait désormais être remplacé par l'achat d'un véhicule plus propre, hybride ou électrique.

L'association SCCUC a indiqué qu'elle souhaiterait se porter acquéreur du Renault Espace. En effet, ce véhicule leur est nécessaire notamment pour le fonctionnement de l'épicerie sociale. Le véhicule, mis en circulation en juin 2009 affiche à ce jour 114 700 kilomètres au compteur. Il a été intégralement amorti. La cession pourrait avoir lieu pour un montant de 500 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe de la cession du véhicule Renault Espace à l'association SCCUC pour un montant de 500 euros ;
- autorisent Monsieur le Président à signer les documents nécessaires à cette vente.